

Allocution de Vincent Duclert (*École des Hautes Études en Sciences Sociales*)

« Alfred Dreyfus. Un temps de dignité »

À l'occasion du centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus

Pèlerinage de Médan 2006

C'est un honneur d'être ainsi convié à m'exprimer dans le parc de la demeure d'Émile Zola, maison littéraire s'il en est, pour le pèlerinage qui chaque année depuis 1903, rappelle, au jour de sa mort, la mémoire, l'œuvre et l'histoire de ce grand écrivain et de ce grand citoyen. Rares sont aujourd'hui les cérémonies non nationales d'hommage qui peuvent rivaliser avec le pèlerinage de Médan, plus que séculaire et dont l'éclat n'a d'égal que la puissance des discours qui y sont délivrés. Parmi tous les personnalités illustres qui nous ont précédé à cette tribune, par un dimanche d'automne aux couleurs dorées, arrêtons-nous un instant sur celui de 1956, il y a cinquante ans. Pierre Mendès France parlait à Médan. Après l'évocation de l'écrivain, Mendès France aborda le militant de la justice :

Il bravera la calomnie, les outrages, les menaces. "Il faut savoir, écrira-t-il plus tard, marcher joyeux sous les huées." Et à qui s'étonnera de son intrépidité, il répondra : "Mon courage n'a été fait que de ma pitié." Mot admirable, d'une valeur universelle et éternelle, prononcée hier par Émile Zola, et qui pourrait l'être aujourd'hui par François Mauriac.

Car Mesdames, Messieurs, elle est l'honneur de la France, elle fait notre fierté, cette lignée – à travers les temps et dans la diversité des philosophes et des croyances – cette lignée d'écrivains et de penseurs qui ont su dédaigner les lauriers, les fleurs et l'encens, faire le don de leur repos et de leur sécurité, se placer à la pointe du combat contre la raison d'État, la haine de race et l'oppression, au nom de la justice et de la pitié [...]

Ces hommes-là apparaissent dans notre histoire comme ces phares, dont Baudelaire disait qu'ils sont "le meilleur témoignage que nous puissions donner de notre dignité".

À cinquante-huit ans, Zola allait, par une démarche décisive, réaliser l'unité de son œuvre et de sa vie ; l'œuvre du romancier qui, penché sur la souffrance humaine, assumait à la fois les misères d'une déçue (dans *Nana*, dans *Germinal*) et les espoirs d'une humanité meilleure, dans cette sorte de vision mystique du progrès que présentent ses toutes dernières œuvres – et puis la vie du citoyen, se précipitant soudain dans l'action, non par ambition, comme de sots ennemis l'ont prétendu, mais par fidélité à lui-même, tout simplement.

Où sont les Zola d'aujourd'hui ? Je me le demande parfois. Au moins avons-nous la satisfaction, avec Pierre Mendès France, avec Jean Malaurie l'année dernière, d'être invités à revenir vers le courage et la détermination d'un homme et d'un écrivain, de découvrir par conséquent une échelle de valeur, un précédent qui vient éveiller notre conscience et nous rappeler au devoir d'humanité, la justice, la vérité. L'histoire sert à cela, établir des actes humains, expliquer leur genèse et leur accomplissement pour qu'ensuite chacun s'en inspire ou simplement, se dise, s'il Zola la fait, alors c'était donc possible !

Que cette figure du passé puisse tant nous parler prouve la modernité d'Émile Zola et des valeurs d'art et de politique qu'il a portées jusqu'à sa mort brutale, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1902 à Paris. Et c'est à Médan que Zola continue désormais à vivre, par la vertu de la parole et des lieux, une expérience de l'intelligence et du vivant qui nous vient des Grecs.

L'hommage aux citoyens disparus leur redonnait vie et raison, leur mémoire demeurait et avec elle les valeurs les plus profondes de la démocratie. Aussi je voudrais saluer tous ceux qui rendent possible, chaque année, le pèlerinage de Médan. Ils font vivre les idées et les songes qui rapprochent les êtres et civilisent les sociétés.

Les organisateurs du Pèlerinage ont choisi, en cette année du centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, de se tourner vers celui qui donna son nom à l'histoire. Souvent, dans le passé, les discours prononcés à Médan allèrent sur l'Affaire. C'est justice. Zola fut celui qui se leva au moment où les antidreyfusards, l'armée et le gouvernement allaient triompher. Il renversa le cours de l'histoire. L'historien sait bien que Zola ne fut pas le seul, qu'il y eut tous les signataires des pétitions avec à leur tête Lucien Herr, à qui, en novembre prochain, l'École normale supérieure rendra hommage par une grande exposition *in situ*. L'historien sait aussi que Zola fut accompagné dans son chemin jusqu'au « J'accuse... ! » par Auguste Scheurer-Kestner, par Bernard Lazare, par ses plus proches amis, par *Le Figaro*... ce n'est pas diminuer le mérite et le courage de son auteur que de dire que « J'accuse... ! » fut aussi une œuvre collective préfigurant l'accomplissement du procès de février 1898, qui fit tant pour la révélation de la vérité et le progrès de la justice.

Longtemps l'Affaire s'identifia à Émile Zola et à son acte au retentissement universel. On omettait Dreyfus. En l'oubliant, non seulement on se privait d'un supplément de connaissance, d'un supplément d'âme sur Zola, mais de surcroît on se séparait de ce qui faisait l'histoire complète de l'Affaire et de la France à l'aube du XX^e siècle. On se séparait de la marche de la justice jusqu'à l'avènement de la réhabilitation et l'arrêt de la Cour de cassation, un point essentiel de l'événement, resté longtemps méconnu. Pour preuve, le discours lui-même de Pierre Mendès France. Alors qu'il parlait dans l'année du cinquantième de l'arrêt du 12 juillet 1906, pas un mot sur la réhabilitation, et pas un mot non plus sur Dreyfus. Et c'est logique. En occultant Dreyfus, on oubliait la justice, et réciproquement. Ce n'est pas une formule de style. Dreyfus fut l'objet de la justice, il fut l'acteur aussi de la justice. Il fut la justice. Et c'est ce qui nous importe aujourd'hui de dire, de faire. Le centenaire de la réhabilitation a été, de notre point de vue, exemplaire, parce que Dreyfus et la justice ont été au cœur des commémorations, au colloque de Paris de janvier co-organisé par Perrine Simon-Nahum, au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme avec la grande exposition nationale « Dreyfus. Le combat pour la justice » porté par Laurence Sigal, Anne-Hélène Hoog et toute l'équipe de cette remarquable institution, avec le colloque de la Cour de cassation, exceptionnel, voulu par le premier président, voulu par les trois ordres judiciaires, permis grâce au travail inlassable du bibliothécaire général de la Cour, Eudes Chigé, ici présent, représentant le premier président, avec l'exposition d'Aurillac et ses splendides photographies de Dreyfus tel qu'en lui-même la vérité nous le révèle, avec la cérémonie nationale décidée par le Président de la République ouverte avec la lecture solennelle de l'arrêt de la Cour de cassation par son premier président actuel, Guy Canivet.

Cet avènement ne date que de quelques semaines. Pour cette raison, le centenaire de cette année 2006 restera dans l'histoire. Mais il a fallu du temps, du travail, de la volonté, de l'obstination, de l'abnégation même. Car le problème n'était pas seulement le silence sur Dreyfus – et donc sur la justice si vous m'avez bien suivi –, posture in intentionnelle, dont l'origine réside seulement dans l'ignorance des faits et le manque de considération pour le droit et les juges. Non, il y a bien plus grave. C'est l'entreprise de dénigrement de la personnalité de Dreyfus, la volonté de le dégrader, de l'écraser de nouvelles rumeurs, c'est le stade final de l'antidreyfusisme matinée d'antisémitisme et de nationalisme. Il est toujours présent, à l'œuvre, avec ses méthodes d'insinuation, de conviction perverse... Accepter ce scandale de l'histoire n'était pas seulement consentir au sacrifice d'un héros civique, c'était consentir aussi à la victoire des antidreyfusards par le mépris porté à la justice, à l'acte de justice. Ce que je sais de Dreyfus d'abord, c'est son choix de servir la France et les Lumières qui ont libéré les Juifs de la servitude, c'est sa résistance inouïe à l'écrasement programmé, c'est sa réhabilitation solennelle et régulière, fruit de l'application du droit et de la recherche de la vérité, fruit d'une volonté démocratique en d'autres termes. Pour le reste, est-ce si important de s'appesantir sur les caractéristiques psychologiques de Dreyfus, d'en faire la grille exclusive du jugement sur l'histoire. Je récuse cette loi des émotions, elle me paraît dangereuse, elle est la matrice de exclusions, des procès en sorcellerie. Les gens valent pour ce qu'ils font, et Dreyfus a fait beaucoup.

Mais dès lors que l'on accepte la loi des émotions, on se met dans des dispositions qui conduisent aux mensonges, à la calomnie. Prenons le cas du téléfilm de Stelio Lorenzi réalisé en

collaboration avec Armand Lanoux, *Zola ou la conscience humaine*, présenté en 1978 sur la télévision publique française. Déjà, c'était la première fois que l'événement avait droit de cité sur le petit écran. Et c'est par un scénario, non sur Dreyfus mais sur Émile Zola que l'Affaire entra à la télévision. Mais il y a bien pire. Lorsque Dreyfus est présent, on le dégrade sur le front de l'histoire. C'est intolérable car ce rejet de la vérité fut revendiqué par Armand Lanoux. Heureusement, grâce à l'action déterminée d'un des petit-fils du capitaine, le docteur Jean-Louis Lévy publiant en 1978, dans *Le Monde*, plusieurs rectificatifs cinglants, les méthodes du scénariste furent révélées au grand jour.

Faut-il donc, pour honorer Zola, dégrader Dreyfus ? Non seulement la présentation qui est faite de cette rencontre est absolument fautive, contraire à la vérité des faits, des témoignages, de l'histoire. Mais, de surcroît, elle viole la vérité sur les relations entre les deux hommes. Car il est un fait absolument capital dans l'affaire Dreyfus : les grands défenseurs de Dreyfus respectèrent l'homme autant que la cause et le défendirent jusqu'à la fin, jusqu'à la justice définitive : et c'est là que la cause et l'homme ne feraient plus qu'un, la justice rendue à Dreyfus et la justice rendu à la justice. Émile Zola, Jean Jaurès, Anatole France, Ludovic Trarieux, Émile Duclaux, Gabriel Monod, acceptèrent la grâce parce qu'ils avaient compris qu'elle est la seule voie vers la pleine et entière justice, celle que rendit, le 12 juillet 1906, la Cour de cassation. Même Charles Péguy, qui écrivit ce très beau texte au lendemain de la grâce – « qui a été, en réalité, une cassation » :

Avant de penser à la réparation générale, nous devons saluer pour la dernière fois celui dont les moindres gestes avaient récemment une valeur universelle et qui vit désormais ignoré, se refaisant dans la paix familiale d'une province non ennemie. On peut, à la rigueur, accumuler sur soi les coups de la fortune et les crimes des hommes, on peut devenir la plus pitoyable des victimes, et être et rester un homme ordinaire. Alfred Dreyfus a été un homme extraordinaire. Il n'a pas été seulement d'une extraordinaire endurance physique et morale sous l'acharnement du malheur le plus épouvantable, il a été aussi d'une vaillance extraordinaire, inespérée, quand la seconde bataille commença. L'homme qui, ayant souffert un tel tourment d'âme et de corps, voulût s'exposer à ce que le supplice recommençât, pourvu que sa défense ne fut pas individuelle et apitoyée, mais générale et haute et digne, fut assurément un des héros de l'affaire Dreyfus.

Ce qui est fondamental ici, c'est que la justice, les grands principes, les droits de l'homme et du citoyen ne peuvent se séparer de la personne. C'est en défendant la personne de Dreyfus que les dreyfusards parvinrent à faire exister le citoyen et l'idée de justice.

Seul parmi les grands dreyfusards, Clemenceau accepta, dès 1899 (ce n'est pas le cas de Charles Péguy) de séparer l'homme des principes. Il acceptait que Dreyfus puisse mourir en prison, en refusant la grâce proposée et en demandant l'application des peines prévues dans le jugement de condamnation de Rennes. Pour lui, l'homme devait se plier au principe, à la cause. Mais les principes, la cause, soudainement se désincarnaient, n'étaient plus que des ombres. Il ne s'agit pas d'oublier que Clemenceau fut un très grand dreyfusard, et ses centaines d'articles patiemment réédités aujourd'hui par Michel Drouin témoignent de son action pour la justice et la vérité. Mais je crois que son renoncement à l'homme dans l'Affaire affaiblit sa conviction pour les droits. Lors des grandes grèves de 1907-1908 ou pendant le procès d'État visant Joseph Caillaux, Clemenceau se débarrassa des droits de l'homme et du citoyen, au profit du pouvoir d'État et de l'intérêt national.

Mais revenons à Zola, Zola et Dreyfus. L'auteur de « J'accuse... ! » a considéré l'homme autant que les principes. Et je crois qu'il a bien défendu les seconds parce que, précisément, il ne s'est pas détaché de l'homme. Il a compris que Dreyfus et sa résistance conféraient son sens au combat pour l'humanité « qui a tant souffert et qui a droit au bonheur ». Le soir de la dégradation, le 5 janvier 1895, il dîna chez son ami Alphonse Daudet. Arrive le fils de la maison, Léon Daudet, « écrivain brillant, polémiste de talent », note Alain Pagès dans le premier des grands livres qu'il consacra à Zola dans l'Affaire. Léon Daudet utilise des expressions de grande violence pour décrire le condamné, sa « tête chafouine et blafarde », sa « couleur traître ». « Zola se révolte contre ce récit, nous dit encore Alain Pagès, contre la brutalité de ces détails. » Plus tard, Émile Zola écrira dans ses notes sur l'Affaire :

Je n'ai pas assisté à la dégradation publique, mais le récit m'en est parvenu, et mon émoi au point de vue humain : tous contre un, qui crie son innocence, la férocité de la foule.

Je trouve ces observations très éclairantes. En se préoccupant de la personne seule, de la victime – mais je n'ose employer ce mot tant on nous dit aujourd'hui de nous méfier des victimes

– la victime plongée dans la barbarie d'État et la violence des foules, Émile Zola comprend ces phénomènes de même qu'il mesure alors la puissance et la dignité de la résistance de Dreyfus. L'écrivain révèle une expérience capitale de l'historien le changement d'échelle, de focale. Mais la micro-histoire, aller le plus petit, loin de nous éloigner de la grande histoire, nous la révèle au contraire dans sa vérité glaciale et terrifiante.

Désormais Émile Zola n'allait plus se séparer de Dreyfus. Il est à ses côtés, il ne cesse de penser à lui, à se demander s'il parviendra à survivre jusqu'au moment où, la vérité mise en marche, la justice fera son œuvre et ramènera l'innocent pour le réhabiliter. Le 13 janvier 1898, Zola publiait « J'accuse... ! » dans *L'Aurore* de Clemenceau. Il expliqua que la cause de la justice et de la vérité créait un devoir moral, un impératif de solidarité pour l'innocent, afin de dégager sa conscience :

Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis.

Rentré d'exil le lendemain de l'arrêt de révision de la Cour de cassation du 3 juin 1899, Émile Zola signait deux jours plus tard un article dans *L'Aurore*, « Justice ». Il pense plus que jamais à l'homme qui va revenir en France et qui est son honneur.

Maintenant que la bonne œuvre est faite, je ne veux ni applaudissements ni récompense, même si l'on estima que j'ai pu en être un des utiles ouvriers. [...] D'ailleurs, je l'ai déjà, ma récompense, celle de songer à l'innocent que j'aurai aidé à tirer du tombeau, où, vivant, depuis quatre années, il agonisait. Ah ! j'avoue que l'idée de son retour, la pensée de le voir libre, de lui serrer la main, me bouleverse d'une émotion extraordinaire, qui m'emplit les yeux de larmes. Cette minute suffira à payer tous mes soucis. Mes amis et moi, nous aurons fait là une bonne action, dont les braves cœurs de France nous garderont quelque gratitude. Et que voulez-vous de plus, une famille qui nous aimera, une femme et des enfants qui nous béniront, un homme qui nous devra d'avoir incarné en lui le triomphe du droit et de la solidarité humaine !

Un mois plus tard, Zola écrivit à Fernand Labori qui avait été son avocat et qui était devenu celui de Dreyfus pour le procès de Rennes, avec Edgar Demange : « La note de Dreyfus que vous m'envoyez, me touche beaucoup. Il a tout compris, et notre récompense sera d'avoir sauvé une intelligence. »

Au même instant, Zola lui adressait sa première lettre, encouragé à lui écrire par Joseph Reinach.

Il vient de m'apporter la bonne nouvelle de votre santé, de votre courage, de votre foi, et je puis donc vous envoyer tout mon cœur, en sachant que maintenant vous me comprendrez. [...]

Quelle joie il m'apporte en me disant que vous sortez vivant du tombeau, que l'abominable martyr vous a grandi et épuré. Car l'œuvre n'est point finie, il faut que votre innocence hautement reconnue sauve la France du désastre moral où elle a failli disparaître. Tant que l'innocent sera sous les verrous nous n'existerons plus parmi les peuples nobles et justes. À cette heure, votre grande tâche est de nous apporter avec la justice, l'apaisement, de calmer enfin notre pauvre et grand pays, en achevant notre œuvre de réparation, en montrant l'homme pour qui nous avons combattu, en qui nous avons incarné le triomphe de la solidarité humaine. Quand l'innocent se lèvera, la France redeviendra la terre de l'équité et de la bonté.

Pour Zola, Dreyfus était la figure même de l'armée se réconciliant avec la justice. Son exemple était celui des vrais soldats. Jamais pour l'écrivain, la cause dreyfusarde ne fut une campagne contre l'armée. En défendant Dreyfus, il avait défendu un officier français. Il écrit :

C'est aussi l'honneur de l'armée que vous sauverez, de cette armée que vous avez tant aimée, en qui vous avez mis tout votre idéal. N'écoutez pas ceux qui blasphèment, qui voudraient la grandir par le mensonge et l'injustice. C'est nous qui sommes ses vrais défenseurs, c'est nous qui l'acclamerons le jour où vos camarades en vous acquittant, donneront au monde le plus saint et le plus sublime des spectateurs, l'aveu d'une erreur. Ce jour-là, l'armée ne sera pas seulement la force, elle sera la justice.

Enfin, toujours dans cette lettre inaugurale du 6 juillet 1899, Émile Zola voulut dire l'humilité de son combat, le devoir de fraternité pour ce qu'il avait souffert, pour ce qu'avait souffert sa femme. Il y associa sa propre épouse, Alexandrine :

La mienne se joint à moi, et c'est ce que nous avons en nous de meilleur, de plus noble et de plus tendre, que je voudrais mettre dans cette lettre, pour que vous sentiez que tous les braves gens sont avec vous.

Depuis Rennes, Lucie lui répondit aussitôt :

Je ne pourrais vous dire l'émotion, la joie que vous avez données à mon mari en lui écrivant cette belle, cette admirable lettre. Il a été profondément heureux des sentiments qui vous lui exprimez et bien ému de vos paroles dont l'élévation lui a été [*sic*] droit au cœur. Merci, cher monsieur, pour lui et pour moi de lui avoir procuré cette joie. Je me sens incapable de vous exprimer ce que son cœur renferme pour vous, pour son sauveur, d'immense reconnaissance, d'admiration profonde. Il vous le dira lui-même le jour béni où nous serons enfin heureux.

Le 22 septembre 1899, enfin, s'adressant à Lucie Dreyfus après la libération de son mari, il rappela le combat de deux années pour le faire libérer de sa cellule de l'île du Diable, un combat qui ne s'arrêterait qu'à l'heure de sa réhabilitation complète. La signification de ce combat l'exigeait. Dreyfus se voyait ainsi emmené au cœur de l'événement, de son sens, de l'histoire.

Aujourd'hui, madame, voilà que nous avons fait le miracle. Deux années de luttes géantes ont réalisé l'impossible, notre rêve est accompli, puisque le supplicié est descendu de sa croix, puisque l'innocent est libre, puisque votre mari vous est rendu. Il ne souffrira plus, la souffrance de nos cœurs est donc finie, l'image intolérable cesse de troubler notre sommeil. Et c'est pourquoi, je le répète, c'est aujourd'hui jour de grande fête, de grande victoire. Discrètement, tous nos cœurs communièrent avec le vôtre, il n'est pas une femme, pas une mère, qui n'ait senti son cœur se fondre, en songeant à cette première soirée intime, sous la lampe, dans l'affectueuse émotion du monde entier, dont la sympathie vous entoure. [...]

Et, cet innocent, le voilà devenu le symbole de la solidarité humaine, d'un bout à l'autre de la terre. Lorsque la religion du Christ avait mis quatre siècles à se formuler, à conquérir quelques nations, la religion de l'innocent, condamné deux fois, a fait d'un coup, le tour du monde, réunissant dans une immense humanité toutes les nations civilisées. Je cherche, au cours de l'Histoire, un pareil mouvement de fraternité universelle, et je ne le trouve pas. L'innocent condamné deux fois a plus fait pour la fraternité des peuples, pour l'idée de solidarité et de justice, que cent ans de discussions philosophiques, de théories humanitaires. Pour la première fois, dans les temps, l'humanité entière a eu un cri de libération, une révolte d'équité et de générosité, comme si elle ne formait plus qu'un peuple, le peuple unique et fraternel rêvé par les poètes.

Et qu'il soit donc honoré, qu'il soit vénéré, l'homme élu par la souffrance, en qui la communion universelle vient de se faire !

Il peut dormir tranquille et confiant, madame, dans le doux refuge familial, réchauffé par vos mains pieuses. Et comptez sur nous, pour sa glorification. C'est nous, les poètes, qui donnons la gloire, et nous lui ferons la part si belle que pas un homme de notre âge ne laissera un souvenir si poignant. Déjà bien des livres sont écrits en son honneur, toute une bibliothèque s'est multipliée pour prouver son innocence, pour exalter son martyre. Tandis que, du côté de ses bourreaux, on compte les rares documents écrits, volumes et brochures, les amants de la vérité et de la justice n'ont cessé et ne cesseront de contribuer à l'Histoire, de publier les pièces innombrables de l'immense enquête, qui permettra un jour de fixer définitivement les faits. C'est le verdict de demain qui se prépare, et celui-là sera l'acquiescement triomphal, la réparation éclatante, toutes les générations à genoux et demandant, à la mémoire du supplicié glorieux, le pardon du crime de leurs pères. [...]

Nous autres, madame, nous allons continuer la lutte, nous battre demain pour la justice aussi âprement qu'hier. Il nous faut la réhabilitation de l'innocent, moins pour le réhabiliter, lui qui a tant de gloire, que pour réhabiliter la France, qui mourrait sûrement de cet excès d'iniquité.

Réhabiliter la France aux yeux des nations, le jour où elle cassera l'arrêt infâme, tel va être notre effort de chaque heure. Un grand pays ne peut pas vivre sans justice, et le nôtre restera en deuil, tant qu'il n'aura pas effacé la souillure, ce soufflet à sa plus haute juridiction, ce refus du droit qui atteint chaque citoyen. Le lien social est dénoué, tout croule, dès que la garantie des lois n'existe plus.

Émile Zola ne vit pas la réhabilitation d'Alfred Dreyfus pour laquelle il s'était tant battu. Elle l'aurait comblé parce qu'elle réunissait la victoire de l'homme et celui des principes. Seule la justice rend cette unité possible, et c'est la justice, régulière, solennelle qui passa. Zola eut le temps, néanmoins, d'écrire son dernier roman, l'un des moins connus et pourtant l'un des plus justes, *Vérité*, une transposition de l'Affaire dans le monde de l'école. Mais Alexandrine Zola se fit l'expression de son mari défunt pour dire au capitaine Dreyfus son affection, son admiration, sa compréhension de l'homme au plus profond de son être :

Je sais que sous une apparence un peu froide il y a un cœur chaud et plein d'affection, de vénération pour mon bien cher ami dont vous pleurez, vous aussi, la douloureuse disparition, et vous avez raison, car après vous avoir connu, il vous aimait bien et vous n'aviez pas de défenseur plus ardent que lui, je vous assure.

Et c'est vrai, Dreyfus n'eut de cesse, après sa mort, de témoigner son entière fidélité et sa grande amitié pour Zola. Pendant la nuit du 4 au 5 octobre 1903, celle qui précéda les obsèques de l'écrivain, il veilla son corps.

Alexandrine Zola, comme son mari, ne séparait pas l'homme de la cause. Et pour cette raison, elle sut s'élever contre les actes qui brisaient le sens du combat mené pour Dreyfus jusqu'à la réalisation définitive de la justice. Elle exprima ainsi son indignation devant la non réintégration régulière dans l'armée de l'officier innocent :

Il n'est pas de jour où je donne des regrets de l'absence de mon cher mari, mais aujourd'hui ils sont encore plus cuisants, car vous voir rester une victime, comment tout mon être ne se révolterait-il pas ? Mon pauvre cher mort n'aurait pas vécu de cette idée et sûrement il se serait de nouveau soulevé, et il aurait bien fallu que la justice soit pour vous ainsi qu'elle est pour les autres, et elle aurait dû l'être plus pour vous, qui fûtes une victime ainsi que peu le furent.

J'ai le cœur brisé de chagrin de voir votre situation à jamais perdue, lorsque vous devriez briller, ce que vous ne demandez pas je le sais ; et cela ne rachèterait pas les tortures intolérables dont vous avez souffert. Mais chaque jour, votre nom devrait être tracé en lettres d'or dans tous les régiments. Votre nom sera pour la France une sanglante injure, puisqu'elle n'a pas su se rappeler le martyr que vous avez subi pour elle. Qu'Alfred Dreyfus reste victime, après la preuve de son innocence, preuve irréfutable, demeure un crime à son actif qui sera la stupéfaction dans les temps futurs.

Tout est dit dans cette lettre admirable. Que Dreyfus est l'honneur de la France et de l'armée. Que la réparation, inachevée, sonne comme une nouvelle dégradation. Que son sort et celui de tant d'autres comme lui sera de rester une victime alors qu'il a agi comme un héros. Qu'une femme dise cela est symbolique aussi, femme victime dans une société d'ordre et de contrainte que l'Affaire, en définitive, n'avait pas réussi à ébranler.

L'extrême attention portée à l'homme, la compréhension de sa souffrance, la connaissance de son héroïsme définissent Zola dans l'Affaire. Par lui, le visage de Dreyfus défiguré par la dégradation et la déportation retrouva sa vérité. Et pourtant, ce n'est pas ce visage qui s'imposa à la postérité ni même chez les historiens. On commence seulement à le retrouver aujourd'hui. Que de temps perdu, un siècle ! Mais ce siècle, à l'exception de quelques engagements de plein courage et de grande lucidité, fut celui de la négation des valeurs qui avaient porté le combat de Dreyfus, de Zola, des dreyfusards.

Ceci expliquant cela, et réciproquement.

Il faut bien se replacer dans le long terme, dans le siècle qui vient de s'achever. Si Dreyfus a bien été réhabilité par la cour suprême en France, il n'a pas été réintégré dans l'armée comme le droit l'exigeait. Il est redevenu, pendant près d'un siècle, un paria. Très rares ont été ceux qui lui restituèrent son vrai visage. Mais ceux qui le firent étaient les plus grands, Anatole France, François Mauriac, Maurice Blanchot. Précédés par Zola, qui fut à l'aube de cette reconquête de la vérité.

Ce constat tragique ne doit pas cependant nous détourner de notre joie devant la situation présente. Je crois que l'on peut se féliciter des acquis, d'ores et déjà, de la commémoration du centenaire de la réhabilitation. Cette commémoration n'est même pas achevée, vous en êtes la preuve vivante cet après-midi.

Mais on ne peut déjà qu'être frappé par le retour de Dreyfus dans l'histoire et son inscription dans le présent. La dimension héroïque et non victimaire du capitaine Dreyfus s'est imposée, il a pris rang parmi les grands hommes de la France démocratique. Il a, chose inédite, absolument inimaginable, disons encore en 1994 quand commença le centenaire de l'Affaire, été au cœur d'une cérémonie nationale, à l'École militaire, voulue par le Président de la République, pour sa mémoire, pour sa famille réunie au grand complet, saluée par le gouvernement dans sa presque totalité – il manquait notre ministre de l'Intérieur –, par les plus hauts représentants du pouvoir parlementaire et judiciaire, par les corps constitués, par le haut état major français au grand complet. Il a, perspective encore plus vertueuse, été un candidat très sérieux au Panthéon.

Il s'est passé quelque chose en France avec cette commémoration. Et pourquoi cette réussite sinon, je crois, parce que Dreyfus n'était plus exclu de l'événement, parce que l'histoire retrouvait son unité et par là même progressait, rayonnait. Ce qui se passa n'est bien sûr pas comparable à l'événement lui-même, mais cette reconnaissance de l'héroïsme et de la dignité de l'homme, à même d'incarner le meilleur de la France, a un sens exceptionnel.

Je ne vais pas, ici, rendre hommage aux historiens. Ils ne font que leur travail. Du reste, le contribuable les paie pour cela. Je sais que Charles Dreyfus souhaite rendre hommage à l'un d'entre eux, celui qui m'apprit tout à la fois la rigueur des sources, comme l'historien de l'antiquité

qu'il fut et qu'il reste, et le devoir de réflexion, d'analyse et de démonstration parce qu'il était aussi un historien du politique. Je veux parler de Pierre Vidal-Naquet, disparu cet été, à la fin du mois de juillet. Il avait pu voir que son combat d'historien n'avait pas été vain, et que l'histoire, parfois, pouvait s'imposer au politique afin que celui-ci en conçoive une valeur civique.

Je veux parler en revanche de deux familles. Les descendants d'Émile Zola et d'Alfred Dreyfus agissent avec une parfaite élégance, une érudition sans faille, un courage et une discrétion exemplaires. Ils ressemblent à n'en pas douter à leurs ancêtres. Ils emportent vers le présent et l'avenir l'unité des deux hommes, leur amitié, leur admiration l'un pour l'autre. Ils ne sont pas historiens, et pourtant ils restent fidèles à l'histoire. Si bien qu'ils agissent comme historiens. Simone Perl que j'ai connue et aimée nous manque cruellement depuis sa disparition le 19 septembre 2004. Mais Charles Dreyfus qui a marqué ce centenaire de sa haute silhouette et de sa parole juste, ses trois sœurs, les petites-filles du capitaine Dreyfus, le docteur Jean-Louis Lévy qui, dans *Le Monde* de son ami Beuve-Méry, écrivait inlassablement contre les mensonges et les légendes dont on continuait d'affubler son grand-père, sont toujours vivants et bien vaillants.

Et voici qu'une nouvelle génération apparaît, digne héritière de l'ancienne, en harmonie de cœur et de raison avec elle, la génération des arrière-petits-enfants. On les vit, on les entendit au cours de cette année, comme Maître Anne-Cécile Lévy, Yaël Perl, Danielle Salomon, et bien sûr le docteur Michel Dreyfus. Leur jeunesse nous rappelle que l'Affaire révéla le pouvoir de la jeunesse, la jeunesse d'Alfred, celle de Lucie, celle des étudiants qui se battaient contre les bandes nationalistes pour que leurs professeurs puissent parler, au nom de la liberté d'expression et de conscience, inaliénable et si menacée, hier. Et j'ajouterai, menacée aujourd'hui. C'est la jeunesse de Péguy, jeunesse éternelle, où tout est possible, les rêves de justice les plus fous.

Les descendants d'Alfred Dreyfus et d'Émile Zola sont aujourd'hui réunis à Médan, comme, hier, le colonel Dreyfus était rue de Bruxelles, en 1929, pour l'inauguration d'une plaque commémorative au domicile parisien de l'écrivain. Et voici que le petit-fils d'Émile Zola, Jean-Claude Le Blond-Zola aperçut pour la première fois l'homme que son grand père avait si décidément défendu et qui était resté profondément dans son cœur. Le souvenir de cette seule et unique rencontre avec le capitaine Dreyfus resta profondément ancré en lui.

Nous n'avons pas rencontré nous-même le capitaine Dreyfus. Mais nous avons pu le lire, parce qu'il a écrit, parce des historiens – dont Pierre Vidal-Naquet et Philippe Oriol – et des éditeurs – dont François Gèze et François Azouvi – ont publié ses livres, dans le passé et aujourd'hui.

Grâce à ses livres, grâce aux archives publiques et privées, françaises et étrangères, nous avons pu retracer son destin.

La vertu de l'histoire a cela qu'elle rend vivants les disparus et présent le passé. Pour le capitaine Dreyfus s'impose aujourd'hui un fait indéniable. Il fut à la hauteur de l'incroyable et victorieux combat qui fut mené pour lui. Il lutta résolument à l'île du Diable. Il se battit à son retour. Il obtint la justice alors que les gouvernements et les assemblées voulaient l'oubli. Il se fit historien pour comprendre le sens des événements. Sa déclaration du 21 juillet 1906 montra sa conscience historique autant que politique. Il était tel que Zola l'avait reconnu. Il parlait comme Zola, exaltant « l'une des œuvres de relèvement les plus extraordinaires dont le monde ait été témoin, une de ces œuvres qui retentissent jusque dans l'avenir le plus lointain, parce qu'elle aura marqué un tournant dans l'histoire de l'humanité, une étape grandiose vers une ère de progrès immense pour les idées de liberté, de justice et de solidarité sociale ».

Un siècle plus tard, on redécouvre les évidences. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ainsi Zola comme Dreyfus réunissent dans leur combat « la base et le sommet », selon l'expression de René Char, poète et résistant. J'aurais pu rappeler tout aussi bien la mémoire de Germaine Tillon, François Bizot ou Michel Seurat. Ils sont l'honneur de la France. Ils appartiennent bien, avec Zola, avec Dreyfus, à la lignée des êtres héroïques, dont parlait il y a cinquante ans, ici même, Pierre Mendès France et avant lui, il y a plus longtemps encore, Baudelaire. Nous pouvons être fiers de savoir que la France dispose de ces phares dans la nuit, « le meilleur témoignage que nous puissions donner de notre dignité ».